

*L'Adresse—Le très hon. John Turner*

**Des voix:** Quelle honte!

[Français]

Pendant la campagne électorale, monsieur le Président, le premier ministre a clamé sur tous les toits que les Canadiens et les Canadiennes devraient voter pour son parti parce que, disait-il, et je le cite: «Nous pouvons administrer le pays. Nous pouvons administrer le changement». Mais où donc sont passés ces administrateurs du changement? Ils sont disparus, complètement disparus. Le seul incident digne de mémoire a été une déclaration du ministre des Finances qui nous a solennellement informés que son gouvernement n'a pas l'intention de respecter ses engagements électoraux. Rien de moins. La seule déclaration depuis quatre mois.

Et pendant la campagne, le même ministre des Finances a d'ailleurs fait une très nette distinction entre les politiques du gouvernement et les promesses électorales. Il a dénigré notre programme. Notre programme politique n'était que des promesses électorales, mais quant aux promesses électorales du gouvernement, c'étaient des engagements gouvernementaux. Toute une différence! Il a défendu cela sans rire, en faisant miroiter des milliards de dollars. Justement, il ne fallait pas croire le ministre des Finances.

Avant même le début des travaux de cette Chambre, le ministre a déjà changé d'avis. Il a remis tous ces milliards dans sa poche car maintenant, quatre mois plus tard, nous n'avons plus les moyens. Monsieur le Président, ce gouvernement, ce premier ministre, son ministre des Finances nous ont dupés et leurrés. Ce gouvernement nous a carrément trompés, a trompé les Canadiens à travers le pays.

C'est bien évident qu'ils n'ont jamais eu la moindre intention de respecter ni leurs paroles ni leurs engagements. Leur seul objectif était d'acheter les électeurs, d'acheter l'élection pour ensuite mieux vendre notre pays à rabais aux Américains.

[Traduction]

Au cours des dernières élections, le Parti libéral a fait une campagne sensée, ferme et propre. Nous avons abordé les problèmes. Nous avons parlé du risque de perdre le contrôle de l'économie et des leviers sociaux nécessaires pour façonner l'avenir, ainsi que des conséquences désastreuses qu'aura le libre-échange pour le Canada parce qu'il nous fait abandonner ces leviers et renoncer à notre souveraineté.

Le premier ministre nous a dit, lorsqu'il a entamé les négociations avec les États-Unis, que le seul objectif d'un accord bilatéral primaire avec les États-Unis était de s'assurer l'accès au marché américain. Nous lui avons dit que cela signifiait deux choses. Cela voulait dire qu'il fallait être exempté des lois commerciales américaines protectionnistes et qu'il fallait un mécanisme de règlement des différends pour faire respecter cette exemption. Le premier ministre n'a jamais abordé le sujet de l'accès assuré au marché américain et il n'a jamais défendu ce principe pendant les dernières élections, et pour cause.

En vertu des articles 1902 et 1904 de l'Accord de libre-échange, les exportations canadiennes peuvent encore être soumises à la législation commerciale, aux droits compensateurs, aux droits antidumping, aux surtaxes et aux quotas américains. Les *American Statutes* de 1930, la *Trade Act* de 1974 et l'*Omnibus Trade Bill* de 1988 frappent encore notre bois d'oeuvre, notre potasse, notre acier, notre poisson, et les Américains sont encore censés appliquer ces lois quotidiennement. Nous avons un mécanisme de règlement des différends, je vous l'accorde. De plus, nous disposons d'un tribunal composé par hasard, du côté canadien, d'ardents défenseurs de l'accord. Or, ce tribunal ne peut pas contester la législation américaine. Selon l'accord, il ne peut contester que la jurisprudence et les pratiques administratives américaines.

• (1540)

Les Canadiens qui ont eu la chance de rencontrer les gros bonnets du Congrès des États-Unis et qui ont demandé s'il y avait moyen de négocier un accès plus sûr au marché américain se sont fait dire par des sénateurs que le Congrès américain ne laisserait jamais le droit commercial prévaloir contre sa compétence. Donc, l'unique objectif visé dans cet accord n'a pas été atteint. Ce n'est pas un accord de libre-échange, ni même un accord commercial. C'est la Loi sur la vente du Canada.

Voyez ce que nous avons cédé! Les ressources énergétiques. Les Américains voulaient un accès sûr à notre énergie et ils l'ont eu, particulièrement en période de pénuries. Le même régime vise toutes nos ressources renouvelables et non renouvelables, y compris les eaux.

On multiplie actuellement les projets d'exportation de billions de mètres cubes de gaz naturel en provenance de l'Arctique canadien. Je suis heureux de cette initiative qui favorisera les habitants des Territoires. Toutefois, depuis la déréglementation, les exportations de gaz vers les États-Unis ont augmenté de plus de 70 p. 100. Et cette tendance se maintiendra. En effet, en raison du régime de proportionnalité prévu dans l'Accord de libre-échange, les Canadiens risquent de devoir vendre 60 à 65 p. 100 de leur gaz aux États-Unis, à des prix dérisoires. Or, une fois ces taux fixés, l'accord nous obligera à les